



Défi 2

Se déplacer facilement, à moindre coût social et écologique

Atelier de cadrage – 10 Mai Synthèse des travaux



Ce premier atelier, regroupant une diversité d'acteurs engagés sur la thématique de la mobilité à moindre coût social et écologique a permis de compléter l'identification d'actions portées et les engagements pris sur le territoire afin de mieux identifier les approches à développer ou renforcer.

La mobilité est un sujet répondant directement à l'enjeu de construire un territoire inclusif, agissant comme frein principal ou levier à toute démarche de mise en action sur le territoire (emploi, formation, vie quotidienne, engagement citoyen...). Il s'agit donc de le relier avec la question de l'habitat mais aussi des implications possibles des acteurs socio-économiques aux côtés des acteurs publics pour faciliter les déplacements des publics visés.

Les participants ont identifié des actions et services nouveaux à développer aux côtés de nombreuses actions déjà portées par de nombreux acteurs qu'il s'agit de renforcer par une meilleure coopération et lisibilité de l'existant.

Les échanges ont porté sur différents angles :

- la difficulté de rendre accessibles à la fois les informations et dispositifs relatifs aux services offerts
- mais aussi l'accessibilité physique et géographique des services offerts
- les besoins en infrastructure supplémentaire ont été soulignés pour amplifier certains usages
- l'enjeu de réduire « l'autosolisme » (être seul en voiture)
- les enjeux d'émancipation et d'autonomie sur certains besoins permettant aussi une économie (auto-réparation vélo et voiture)

Les objectifs principaux identifiés durant l'atelier :

- Communiquer sur les dispositifs existants
- Développer la mobilité des seniors
- S'appuyer sur la Loi LOM pour faciliter et concrétiser la mobilité sur tous les territoires et pour tous les publics
- Atteindre les objectifs de 12% de part modale vélo et 30% de part modale marche d'ici 2030
- S'appuyer sur les dispositifs de tarification solidaire déployée par le département pour faciliter l'accessibilité financière des services de mobilité
- Encadrer le développement de l'auto partage facilité par le nouveau dispositif de labellisation de la métropole

- Renforcer le service d'accompagnement des personnes fragiles sur le réseau des transports en commun

Les idées et actions partagées

Sur le volet communication et visibilité des services

- Rationnaliser les supports et sources d'information en les regroupant sur une même plateforme
- Communication vers les publics (quartiers/seniors...) = aller vers/faire tester + que information
- Créer une plateforme d'écomobilité inclusive avec les opérateurs locaux +conseil mobilité vers emploi/formation
- Créer des pôles mobilités : transport en commun + station vélo + station auto-partage regroupés aux mêmes endroits
- Meilleure lisibilité des dispositifs pour le public cible
- Mettre en place une tarification solidaire (basée sur le Quotient Familial) pour la location de vélo

Sur le volet de l'émergence de services pour des publics spécifiques

- Service d'accompagnement aux seniors pour garder son autonomie lorsque l'usage de la voiture personnelle n'est plus possible la voiture : accompagner la phase de transition
- Faire émerger des solutions pour les personnes âgées / personnes porteuses de handicap : accès aux services, lutte contre l'isolement
- Travailler sur de nouvelles solutions de mobilité pour répondre aux freins d'accès à l'emploi : penser de nouvelles solutions
- Développer des solutions de mobilité pour les communes périphériques

Sur le volet de la réduction du trafic et de l'autosolisme

- Partage des flottes de collectivités (Mairies notamment)
- Mutualiser des flottes de voitures/vélos d'entreprises
- Mutualiser et envisager les besoins de stationnement au regard des nouveaux usages (auto-partage, covoiturage...) au-delà du stationnement simple

Pour aller plus loin, les éléments à creuser lors du prochain atelier

- 1) Certaines thématiques abordées (mobilité comme frein à l'emploi, formation à la mobilité, apprendre ensemble) sont aussi appréhendées par d'autres groupes de travail – Défi 5 « S'épanouir, s'ouvrir et apprendre ensemble », Levier E « Emploi, inclusion » et Levier H « Sensibiliser, Former, éduquer », « Défi 1 « Proximités ». Des liens sont à envisager et les éléments leur seront transmis.
- 2) La question des besoins prioritaires des habitants du territoire mérite d'être précisée et bien identifiée afin de s'assurer que les solutions et actions seront bien en réponse à ces difficultés vécues (quels services nouveaux pouvons-nous anticiper au regard des besoins de la population)
- 3) Explorer et approfondir les possibilités de coopération, mutualisation entre acteurs sur les services proposés (flottes véhicules, auto-partages étendu à des usages spécifiques intra-organisation ou entre organisations, outils de communication, conseil à la mobilité...)
- 4) Les opportunités apportées par des réglementations ou dispositifs en cours (Loi LOM, Région-PEND'AURA+...) mérite d'être approfondie au regard d'actions précises pour envisager des applications et leviers concrets
- 5) La question de comment aborder et rendre compte des émissions ou économies de CO2 liées aux déplacements n'a pas été abordée : quelle place et quel rôle pour les acteurs et quelle vision à porter pour le territoire ?
- 6) La question du rôle du numérique et des données liées au usages de déplacements n'a pas été abordée (données d'achats de tickets et abonnements, géolocalisations smartphones...) : qui les collecte, à qui sont-elles revendues, comment les utilise-t-on ? Fondamentales pour mieux connaître et anticiper les usages et les besoins sur le territoire et accompagner à une économie en € et en Co2 les publics, mais aussi une réappropriation de ses données pour le territoire. Cet enjeu est aussi à relier au Levier « Numérique ».